

alveole

APPRENTISSAGE ET LOCAL VÉLO POUR OFFRIR UNE LIBERTÉ
DE MOBILITÉ ÉCONOME EN ÉNERGIE



DOSSIER DE PRESSE

Le vélo, nouvel enjeu de l'habitat social

Programme porté par :





Pour les bailleurs sociaux, le programme ALVÉOLE permet de réhabiliter des locaux vélos à moindre coût, de profiter d'un accompagnement personnalisé de leurs locataires et ainsi répondre aux exigences nationales et territoriales issues de la Loi pour la transition énergétique. Ce programme dure jusqu'à la fin de l'année 2018 : une occasion à ne pas manquer !

LE PROGRAMME ALVÉOLE EN QUELQUES MOTS

Le programme ALVÉOLE (Apprentissage et Local VElo pour Offrir une Liberté de mobilité Économe en énergie) s'adresse aux bailleurs sociaux. Il a pour objectif de promouvoir l'usage du vélo au quotidien auprès des habitants du parc social grâce à la réhabilitation ou construction de locaux vélos sécurisés et à des séances d'apprentissage du vélo sur le terrain. Le programme est porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Le programme bénéficie d'un financement dédié : les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) « précarité énergétique ». Ils permettent au bailleur un remboursement des dépenses engagées à plus de 50%. Toutes les dépenses acquittées avant le 31 décembre 2018 sont éligibles aux CEE.

LES BAILLEURS ET LE VÉLO, UNE ALLIANCE GAGNANTE

Changement de braquet pour les bailleurs sociaux

Ces dernières années, le rôle des bailleurs sociaux a évolué vers une prise en compte des parcours de vie de leurs résidents dans leur ensemble. A ce titre, la mobilité fait partie des priorités.

Pour Nicolas Cailleau, Responsable du Département Énergie et Environnement à l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), *« les habitants des logements Hlm ont besoin de nouvelles solutions de mobilité, plus économes, plus faciles d'accès, inscrites dans les enjeux des transitions énergétiques et environnementales. Le recours au vélo leur permet de répondre à ces attentes. Il facilite l'accès à l'emploi pour certains et réduit la facture énergétique pour d'autres ».*

Le vélo offre une alternative de transport économique à l'utilisation d'une voiture, il est économe en énergie, permet aux habitants d'accéder aux réseaux de transports en commun depuis des quartiers potentiellement isolés.

« Les projets d'efficacité énergétique des bâtiments doivent être pensés également sous l'angle des déplacements à vélo » explique Olivier Schneider, Président de la FUB.

Outre la lutte contre la précarité énergétique, le programme répond aux attentes des locataires. Elisabeth Hernandez, Chargée de mission Direction du Développement chez Pôle Habitat Colmar précise : *« nous faisons suite à une demande de locataires sur un site où il existe deux locaux à vélos non utilisés pour des raisons de dégradations et de vols récurrents. Nous souhaitons expérimenter sur un site pilote les changements de comportement des usagers ».*

Chez SA Colomiers Habitat, l'accompagnement personnalisé proposé par la FUB est essentiel. Céline Lourenço, Directrice de la proximité maintenance et David Ferrand, Chargé du développement durable veulent inscrire le programme ALVÉOLE dans une démarche pérenne : *« Introduire la vélo-école après le chantier est pour nous un moyen de montrer que la relation entre résidents et bailleur que nous avons créée ne s'arrête pas avec la fin des travaux. Nous voulons que l'accompagnement s'inscrive dans la continuité du projet et ainsi créer une vraie vie de résidence. »*

Le vélo, vecteur de réussite sociale

L'apprentissage du vélo offre de nouvelles possibilités de déplacement tout comme il permet de redonner confiance à un public bien souvent démunie sur les aspects de mobilité. C'est dans cette optique que Pignon sur Rue, vélo-école membre de la FUB, travaille en binôme avec Est Métropole Habitat à Vaulx-en-Velin (69) et l'association A Vaulx'elles. A Vaulx'elles accompagne des femmes non-francophones dans le développement de leur compétences linguistiques et de leur activité professionnelle. Pour Nadia Plasse, sa présidente, le vélo est une chance pour ces femmes : *« le vélo leur donne de l'équilibre, de la confiance en soi et leur permet de se rencontrer. Plusieurs femmes m'ont d'ores et déjà fait part de leur souhait de s'acheter un vélo ! »*

Neil, moniteur bénévole à la vélo-école de Pignon sur Rue (69) raconte : *« les premières semaines, nous sommes allés dans des lieux fermés à la circulation près de chez elles pour apprendre les bases du maniement du vélo puis chaque semaine nous allons un peu plus loin, et au fur et à mesure nous circulons en ville. Elles reprennent confiance en elles grâce au vélo. »*

Annie-Claude Thiolat, Présidente de l'association Place au vélo Nantes, explique l'activité vélo-école qu'elle mène auprès des locataires d'Habitat 44 à Rezé. *« Nous réalisons des contrôles techniques, et le dialogue s'engage. Puis nous animons en pied d'immeuble, donnons des informations sur le code de la rue, des conseils, comment prendre un rond-point, anticiper les portières qui s'ouvrent...puis essayer un parcours en ville, sur un trajet domicile-travail par exemple. Notre objectif est de donner aux apprenants la conviction que faire du vélo n'est pas dangereux. Et pour cela, le plus important est de comprendre son environnement ! »*

Répondre aux problématiques patrimoniales

Construire des locaux à vélos, c'est assurer une meilleure pérennité des logements, en empêchant le stationnement des vélos dans les appartements et en évitant la dégradation des parties communes.

Comme le souligne Annie-Claude Thiolat, *« si nous mettons plus de personnes à vélo, il y a moins de voitures et moins de problèmes de gestion notamment sur la question du stationnement sauvage. Au final avec le programme ALVÉOLE, nous mettons des personnes en selle et nous libérons du foncier pour les bailleurs ! »*

Anticiper les mobilités de demain

Dans le cadre du Plan Climat, les territoires rédigent des plans vélos et incitent les bailleurs sociaux à développer de nouvelles mobilités. Développer le vélo aujourd'hui, c'est anticiper les politiques de demain.





UN SOUTIEN FINANCIER POUR LES BAILLEURS

L'opportunité de financer une partie des travaux des locaux à vélos a été déclencheur dans la prise de décision des bailleurs.

Le dispositif CEE est l'un des principaux instruments de la politique nationale de maîtrise de la demande énergétique. Il repose sur une obligation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Ces derniers, pour répondre à cette obligation, financent des actions d'économies d'énergie engagées par des particuliers, entreprises, collectivités etc.

En 2015, a vu le jour une obligation CEE « précarité énergétique » qui permet de financer spécifiquement des actions à destination des ménages vulnérables. Virginie Feuillu, Ingénieur Energie et en charge du programme ALVÉOLE chez ROZO précise que « *le dispositif des CEE fait ses preuves concernant l'incitation en faveur de l'efficacité énergétique dans de nombreux domaines. Cependant, jusqu'ici les ménages les plus modestes, étaient un peu les « oubliés » du dispositif. Les bailleurs sociaux, en tant que relais privilégiés auprès des publics en situation de précarité, ont un rôle central à jouer pour apporter à ces ménages des solutions d'économies d'énergie.* »

Pour Est Métropole Habitat, le programme a été une « *opportunité de recevoir un financement complémentaire* » sur les actions déjà envisagées mais qui n'auraient pas nécessairement pu aller aussi loin dans la démarche, comme le souligne Thomas Vallet, Chargé d'opérations réhabilitation à la Direction du Développement et de la Valorisation du Patrimoine. Catherine Calchera, Chargée d'études patrimoniales chez Neolia, rappelle également que l'opportunité financière est à destination des résidents : « *elle fait écho à notre démarche de réduction des charges pour nos locataires. Le vélo est un moyen de transport économique et en faciliter l'usage quotidien, leur permet de réduire leurs dépenses liées au transport.* »

Elodie Trauchessec, Coordinatrice du dispositif CEE à l'ADEME, conclut : « *Dans le cadre du programme ALVEOLE, le dispositif CEE permet de financer pour les locataires du parc social un accès sécurisé à un vecteur de mobilité inclusif et durable : le vélo ! La rencontre des expertises de la FUB d'une part et des bailleurs sociaux d'autres parts ouvre des perspectives nouvelles de développement de l'usage du vélo comme moyen de transport pour des publics en situation précaire, notamment pour leur mobilité personnelle. Le dispositif CEE offre des perspectives intéressantes de partenariats et synergies entre les missions de la FUB et celles de l'écosystème CEE : collectivités, ANAH, bailleurs, fournisseurs d'énergie...* ».

UN PROGRAMME QUALITATIF

Doté des compétences de la FUB ainsi que de son réseau national associatif, le programme ALVEOLE se veut ambitieux quant à la qualité des locaux vélos réalisés. Catherine Calchera souligne « *nous n'aurions pas pensé réaliser un local sécurisé aussi qualitatif (suivant les normes du cahier des charges fournis par la FUB et ROZO)* ». En effet, l'accompagnement des travaux se fait grâce à un cahier des charges détaillé qui liste les éléments à mettre en place afin que le local soit fonctionnel et agréable à utiliser pour les usagers.

TÉMOIGNAGES

EST METROPOLE HABITAT

Nombre de logements : deux résidences étudiantes de 128 et 121 logements

Nature du local : Construction

Nombre d'emplacements : 32 places

Ville : Vaulx-en-Velin (69)

Montant total des travaux (HT) : 69 000 €

Montant de l'accompagnement (HT) : 10 500 €

Montant total remboursé par CEE : 29 500 €

Contexte : Les deux résidences hébergent un public étudiant. Le projet ALVÉOLE a trouvé un relais grâce aux Kolocations À Projet Solidaires (KAPS) qui permettent à des étudiants de bénéficier d'un logement en colocation à prix abordable en échange de leur engagement dans des actions sociales sur le quartier. Les KAPS des résidences sensibilisent les locataires du quartier à l'usage du vélo.

Accompagnement : L'association Pignon sur Rue travaille depuis plusieurs années avec EMH et les KAPS. Elle associe les étudiants de la résidence à des animations (balades, ateliers d'autoréparation) pour déployer le vélo dans le quartier. Pignon sur Rue a également développé un partenariat avec l'association A Vaulx'elles qui met en avant l'entreprenariat féminin.



NÉOLIA

Nombre de logements : 111 logements étudiants

Nature du local : transformation de locaux communs

Nombre d'emplacements : 28 places

Ville : Besançon (25)

Montant total des travaux (HT) : 30 500 €

Montant de l'accompagnement (HT) : 9 000 €

Montant total remboursé par CEE : 25 000 €

Contexte : Néolia s'est doté d'un Plan de Stratégie Patrimoniale Etudiant en 2016. Cela passe par la mise en œuvre d'une offre locative « tout inclus » répondant aux attentes des locataires dont les locaux à vélos. Ces derniers s'inscrivent dans une logique plus globale du bailleur quant à la réduction des consommations énergétiques. La journée de lancement du programme Alvéole prévoit une journée de sensibilisation aux éco-gestes liés à une occupation raisonnée de son logement.

Accompagnement : La vélo-école de l'association A Vélo Besançon est tenue par Vanessa et Sébastien, diplômés du BPJEPS, guides en moyenne montagne et tous deux passionnés de vélo, ils accompagneront les locataires sur leurs trajets du quotidien.





SA COLOMIERS HABITAT

Nombre de logements : 116 logements

Nature du local : Création d'un local à vélo

Nombre d'emplacements : 29 places (dont 1 pour VAE avec borne de recharge)

Ville : Colomiers (31)

Montant total des travaux (HT) : 20 718 €

Montant de l'accompagnement (HT) : 9 657 €

Montant total remboursé par CEE : 18 800 €

Contexte : Le programme est un volet de la réhabilitation globale de la résidence. Malgré l'emplacement géographique de la résidence (proche d'accès routiers et d'axes de transport en commun), celle-ci est enclavée, et les commerces de proximités sont distants à pied, mais accessibles à vélo. Pour piloter l'ensemble de ce projet de réhabilitation, SA Colomiers Habitat a mis en place un groupe volontaire d'une dizaine de locataires référents qui prennent des décisions conjointes avec le bailleur (aménagement de la résidence, choix des peintures, etc.) et sont également un relais pour informer les autres résidents de l'avancée des travaux (porte à porte, rencontres, ...).

Accompagnement : La Maison du Vélo de Toulouse est habituée des publics éloignés du vélo. Avec elle, le vélo devient ludique et pratique.



PÔLE HABITAT COLMAR

Nombre de logements : 59 logements

Nature du local : Réhabilitation de deux locaux à vélos

Nombre d'emplacements : 30 emplacements

Ville : Colmar (68)

Montant total des travaux (HT) : 5 000€

Montant de l'accompagnement (HT) : 9 900 €

Montant total remboursé par CEE : 9 500 €

Contexte : La résidence a été réhabilitée en 2014 dans le cadre du programme de rénovation urbaine inscrit dans la convention contractualisée avec l'ANRU. Le projet de réhabilitation inclut la réalisation de locaux à vélos et particulièrement leur accès sécurisé (accès badgé, caméra de vidéosurveillance) pour faire de la lutte contre le vol et la dégradation une priorité.

Accompagnement : Outre l'apprentissage du vélo et les ateliers d'auto-réparation, l'association CADRes Colmar propose un accompagnement personnalisé des locataires pour sécuriser leurs vélos en évitant, par exemple, les attaches rapides.



COMMENT REJOINDRE LE PROGRAMME EN 5 ÉTAPES ?



- 1 Prendre un rendez-vous avec l'équipe ALVÉOLE, analyser la situation et construire l'avant-projet



- 2 Définir les objectifs, demander les devis, signer la convention avec la FUB



- 3 Réaliser les travaux



- 4 Fournir les factures à Rozo



- 5 Déposer le dossier CEE

ECHÉANCES DU PROGRAMME

La totalité des factures relatives aux locaux à vélos doivent être réglées et acquittées avant le 31 décembre 2018 pour obtenir le remboursement de près de 50 % du programme par le mécanisme des CEE (Certificats d'Economie d'Énergie).

COMMENT PARTICIPER AU DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME ?

- 1 En visionnant et en partageant la [vidéo](#) de présentation du programme
- 2 En diffusant la plaquette du programme auprès de vos collaborateurs
- 3 En parlant de votre expérience autour de vous en tant que bailleur, vélo-école, résident...
- 4 En téléchargeant les informations pratiques sur le [site internet](#) de la FUB :
 - Note explicative du Programme ALVEOLE
 - Guide du programme
 - Cahier des charges

Rendez-vous sur www.fub.fr/alveole



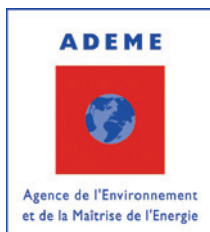
La FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien et fédère plus de 270 associations et antennes locales de cyclistes urbains réparties sur l'ensemble du territoire. Son réseau d'une centaine de vélo-écoles accompagne les ménages dans la sensibilisation à l'utilisation du local à vélos et dans l'apprentissage de la mobilité à vélo.

Contact : Clémence PASCAL - c.pascal@fub.fr - 03 88 75 72 85



ROZO, Bureau d'études spécialisé en efficacité énergétique, partenaire technique du programme, accompagne les bailleurs depuis la constitution du dossier de dépôt des CEE jusqu'à l'obtention du financement.

Contact : Marie FAURE - m.faure@rozo.fr - 04 37 24 77 74



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et notamment dans les domaines de l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et la qualité de l'air.



L'Union sociale pour l'habitat est l'organisation représentative du secteur Hlm qui représente quelque 720 organismes Hlm à travers 5 fédérations : la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat (FOPH), les Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH), les Coop'Hlm (Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm), L'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété (UES-AP-Procivis), la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social (FNAR).

EN PARTENARIAT AVEC

